

Communiqué du Conseil des Recteurs (CRef)

5 Janvier 2022

**Les universités sont particulièrement attentives à l'impact de l'épidémie sur la session d'examens**

L'évolution de l'épidémie de Covid-19 et de son variant omicron entraîne une montée des contaminations avec un impact plus important qu'attendu sur les étudiantes et les étudiants présentant leur session d'examens de janvier.

Dans ce contexte, les rectrices et recteurs se sont réunis en vue de faire le point à ce sujet. Ils rappellent que les règles de quarantaine et d'isolement en vigueur doivent impérativement être respectées. De plus, ils ont convenu de tout mettre en œuvre pour que les étudiantes et les étudiants justifiant de ce motif pour n'avoir pas pu présenter un examen puissent, dans toute la mesure du possible, le présenter durant la session qui débute ou, si nécessaire, dans les jours qui suivront la fin de celle-ci.

Enfin, ils insistent sur le strict respect des règles sanitaires en tout lieu et à tout moment, facteur important pour limiter les contaminations et permettre une session se déroulant avec un minimum de perturbations.